



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 2 avril 2019 à 18 heures,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

**Présents :** (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	Pouvoir de Nicole FALCETTA
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	Départ après la 3 <sup>ème</sup> délibération
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	Pouvoir de Marie-Claire BARBIER
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER
ENTRELACS	Claude GIROUD
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Alexis TEMPOREL	Bureau d'études Finance Consult
Benoît PREFOL	Bureau d'études Finance Consult
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Olivier VERDENAL	Directeur financier
Julie ECALARD	Responsable Communication et relations publiques
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées
Eline QUAY THEVENON	Assistante de direction



L'assemblée s'est réunie sur convocation du 26 mars 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 11 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 23 présents, et 25 votants.

## DÉLIBÉRATION

N° : 3      Année : 2019

Exécutoire le : 03 AVR. 2019

Affichée le : 03 AVR. 2019

Visée le : 03 AVR. 2019

### FONCIER

#### Grésy sur Aix – Parc d'activités économiques d'Antoger Vente du dernier lot à la société LX CAPITAL

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de sa compétence Développement économique, Grand Lac a souhaité requalifier le parc d'activités économiques d'Antoger à Grésy-sur-Aix et pour cela s'est porté acquéreur d'une partie de l'ensemble immobilier situé 553 Route des Gorges du Sierroz.

Cette partie forme un lot d'une surface d'environ 20 000m<sup>2</sup> supportant un bâtiment ancien à usage industriel et son terrain attenant. Il est classé en zone UEhz au PLU de la commune de Grésy sur Aix correspondant à un secteur à vocation économique destiné à recevoir des constructions ou installations artisanales, industrielles, commerciales ou techniques et impacté très légèrement par des risques d'inondations (extraits du plan de zonage PLU et PPRI ci-annexés).

Monsieur le Président informe que Grand Lac a été contacté par la société LX CAPITAL qui a pour président la société La.X, localisées à Grésy sur Aix (73100), 526 Route des Gorges du Sierroz pour acheter ce lot (partie sous teinte jaune au plan ci-annexé) dans le but d'accueillir des entreprises à la recherche de foncier pour se développer sur le territoire. Elle se porte acquéreur pour un montant de 2 080 000€ H.T. (proposition d'achat ci-annexée). Une estimation de ce bien a été demandée auprès du service de France Domaine, le 21 février 2019.

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'accepter la proposition de la société LX CAPITAL et de vendre ce lot au prix de 2 080 000€ H.T., clôturant ainsi la requalification du site.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

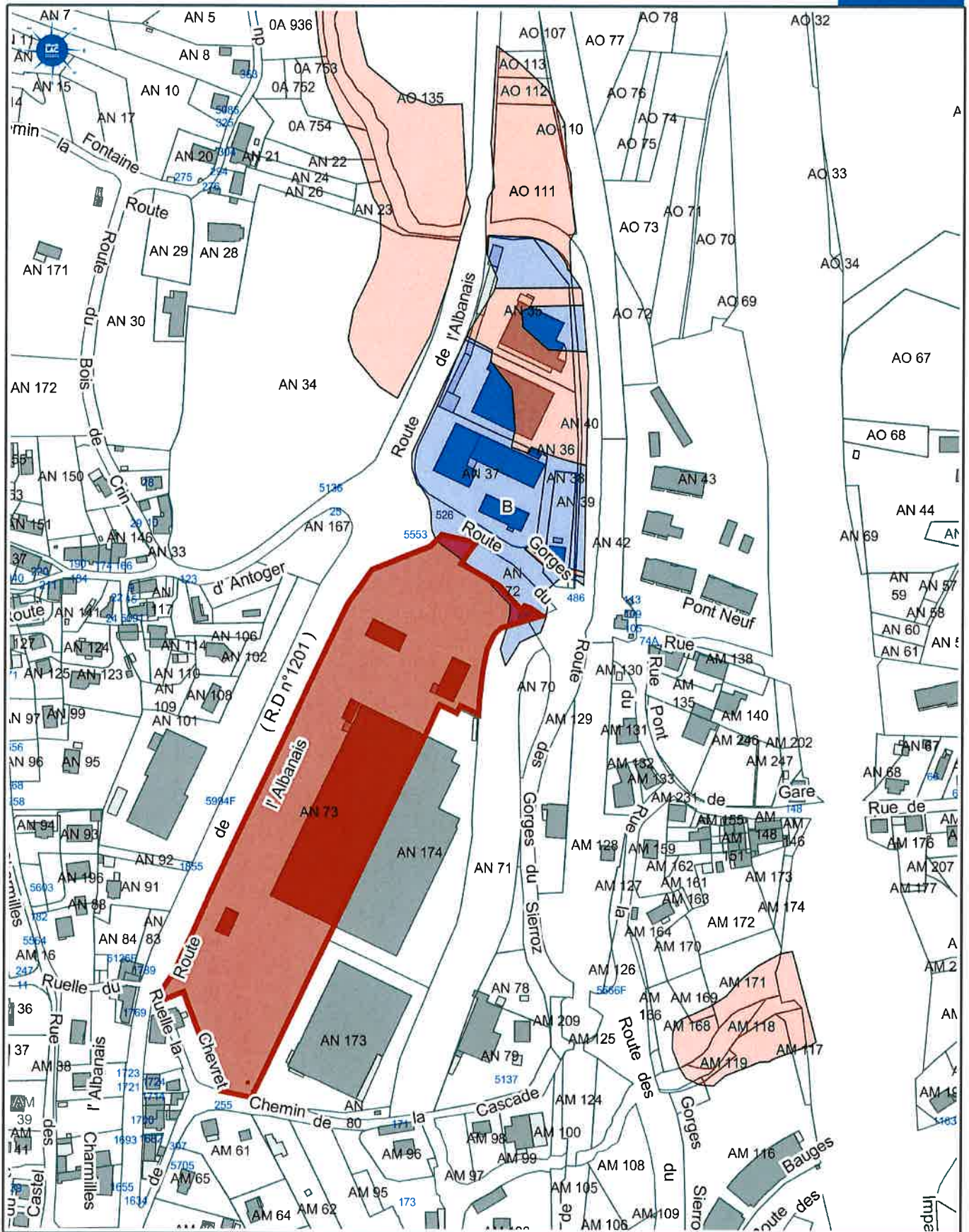
- Délégués en exercice : 32
- Présents : 23
- Votants : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 2 avril 2019

Le Président,  
Dominique DORD



# Grésy sur Aix - Extrait zonage PPRI



LUC DEVUN  
GÉOMÈTRE-EXPERT D.P.L.C.

Sébastien VINCENT  
INGÉNIEUR-GÉOMÈTRE E.S.T.P.

Successeurs d'André FALCOZ

" Le Zénith "

6, rue des Prés Riants

73100 AIX-LES-BAINS

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE  
COMMUNE DE GRESY SUR AIX

Section AN 204 (ex. AN 73)

Lieudit "LA CHEVRET"

**Site CELLIER**

PLAN PARCELLAIRE DE CESSION

reportant le principe des servitudes de desserte

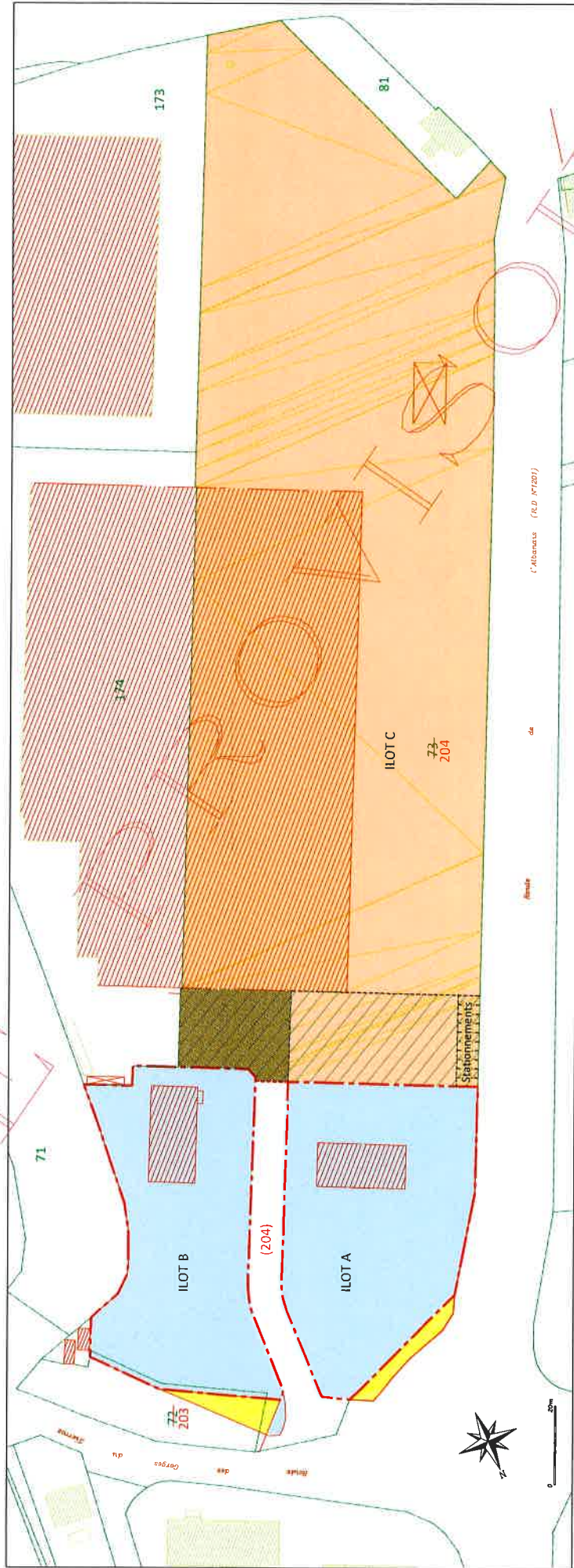
Projets de Cession 2018 : ILOT A = 3208 m<sup>2</sup>  
ILOT B = 3023 m<sup>2</sup>

Emprises à régulariser avec le Département de la Savoie

Projet de Cession 2019 : ILOT C = 1ha87a73ca

Servitude de desserte à constituer au profit de l'ILOT B et de AN 174.

Servitude de desserte à constituer au profit de l'ILOT A dont 10 places de stationnements



Application cadastrale des bâtiments

Application cadastrale définie sous réserve d'une délimitation contradictoire avec les propriétaires riverains.  
La limite avec le domaine public est provisoire et ne peut être définie que par arrêté d'alignement

Dossier N°: 17138\_201802 Dressé le: Février 2019 Minute:trav2017

Tel: 04 79 61 05 47

Fax: 04 79 34 00 38

E-mail: bureau@vincent-devun.fr

N° 447 925 082 R.C.S Chambéry / Cabinet VINCENT-DEVUN S.E.L.A.R.L. de Géomètres Experts au capital de 7500 €

Planimétrie : Système de projection Conusque Conforme 45

Altimétrie : Nivellement NGF

Rattachement CPS au Réseau TERIA (le 27/06/2017)



GRAND LAC  
A l'attention de M. Dominique DORD  
1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix Les Bains

Grésy sur Aix, le 14 décembre 2018.

Monsieur le Président,

Suite à nos différents échanges concernant la parcelle restante, le long de la RD 1201 des anciennes usines CELLIER, sur la commune de Grésy sur Aix, lieu-dit « le VERNEY », je vous confirme tout mon intérêt et vous présente mon offre d'achat au prix de 2 080 000 € pour l'ensemble.

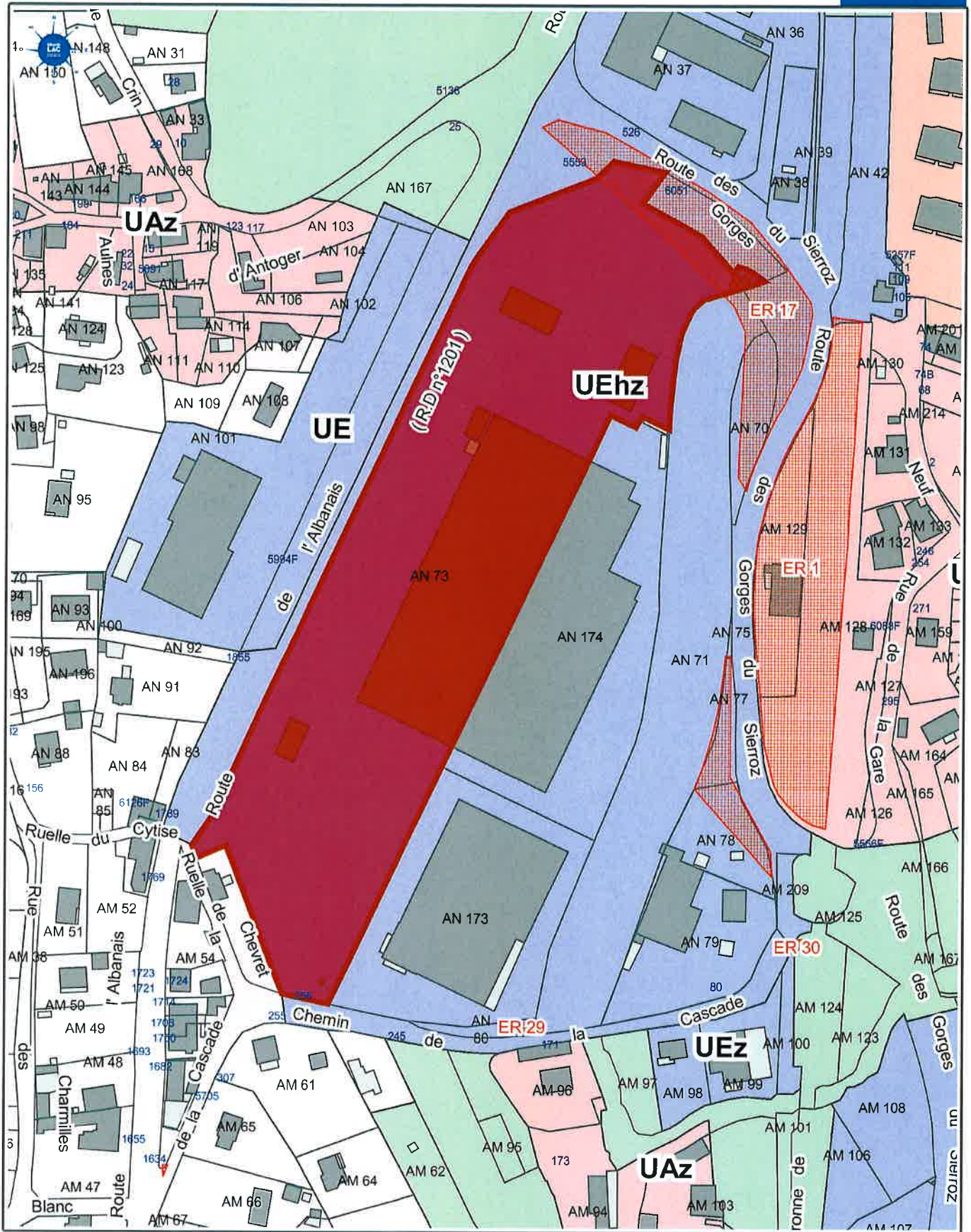
J'ai bien noté qu'il y avait un locataire sur un des deux bâtiments jusqu'en octobre 2020 et que le lot intègre à l'angle du terrain une antenne relais ayant pour locataire Bouygues Telecom.

Cette acquisition pourrait intervenir rapidement sans clause suspensive d'obtention de prêt.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Xavier Lain

GRESY SUR AIX



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Foncier - Grésy-sur-Aix - Parc d'activités économiques d'Antoger - Vente du dernier lot à la société LA.X

---

**Date de transmission de l'acte :** 08/04/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 08/04/2019

---

**Numéro de l'acte :** d2832 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20190402-d2832-DE

---

**Date de décision :** 02/04/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 3. Domaine et patrimoine  
3.2. Alienations  
3.2.2. Autres cessions